



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question écrite n° 97256

Texte de la question

M. Rémi Delatte attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés de remplacement des professeurs absents dans les établissements primaires et secondaires. De nombreux établissements, de toutes les académies, sont en effet touchés par le manque de professeurs remplaçants qui occasionnent, d'après un rapport de la Cour de comptes, entre 6 000 et 10 000 jours de classe manqués sur l'année. À cela s'ajoute l'inadéquation constatée parfois entre les personnels remplaçants et les matières enseignées, créant de nouvelles inégalités entre les élèves pouvant bénéficier de soutien extérieur et ceux qui n'en ont pas les moyens. Aussi, il souhaite connaître les mesures concrètes que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Rémi Delatte](#)

Circonscription : Côte-d'Or (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97256

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 juillet 2016](#), page 6123

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)